

Affaire suivie par :
Laurence RICOUR
Tél : 04 73 72 23 16 Mél : ce.0630031S@ac-clermont.fr
14 Rue de Bourgeallat 63590 Cunlhat

Cunlhat, le 24 juin 2026

La principale
Aux
Responsables légaux des élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté pour la prochaine rentrée scolaire au collège Lucien Gachon de Cunlhat. Merci de compléter le dossier papier ci-joint pour sa réinscription en 4^{ème} ou en 3^{ème}. Pour les élèves à réinscrire en 5^{ème} ou à inscrire en 6^{ème}, les démarches sont à effectuer en ligne sur la plate-forme educonnect grâce aux télé-services.

Dès à présent, vous pouvez retenir quelques informations importantes :

- La rentrée aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h30 pour toutes les classes qui seront accueillies par le professeur principal le matin. Les manuels scolaires qui seront prêtés aux élèves pour la durée de l'année, leur seront alors remis et il vous appartiendra de les protéger.
- Les élèves pourront déjeuner au restaurant scolaire dès ce premier jour au service de 12h30.
- Dans un souci de gestion durable et responsable, les élèves devront disposer de leur propre serviette en tissu, marquée à leur nom et prénom qu'ils pourront laisser la semaine au réfectoire dans un casier qui leur sera personnel et qu'il devront rapporter le vendredi à la maison pour un lavage hebdomadaire.
- L'emploi du temps hebdomadaire ordinaire débutera le 1^{er} septembre 2026 à 13h30 pour les 6^{ème} et dès 10h40 pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.
- Ce même 1^{er} septembre 2026 sera le jour dévolu à la photo de classe et aux photos individuelles d'identité. Nous vous demandons donc de compléter par avance le formulaire de droit à l'image que vous retrouverez au besoin avec le dossier d'inscription en page d'accueil public de l'ENT, afin que nous puissions respecter vos intentions.
- Chaque année, nous collectons plusieurs cartons de vêtements, et des affaires de sport anonymes et perdus qui ne sont jamais réclamés. Nous vous invitons à les marquer au nom et prénom de votre enfant, afin que nous puissions lui rappeler plus aisément la responsabilité qu'il doit avoir de ses propres affaires. A tout moment, au cours de l'année scolaire, les élèves peuvent retrouver les vêtements perdus suspendus aux crochets disposés face à la vie scolaire.
- Dès maintenant, pour les parents des élèves futurs 3^{ème}, il peut-être utile de noter que la période de stage d'observation en milieu professionnel se tiendra du 30 novembre au 4 décembre 2026.

Je suis à votre écoute et je vous prie d'agréer, madame, monsieur, les responsables légaux, mes salutations distinguées.

La principale, Laurence RICOUR

